COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FONDS EUROPEENS :

Ouverture du dispositif FEADER en faveur du développement des infrastructures en milieu rural

Matinik, 30 septanm 2026

La Collectivité Territoriale de Martinique informe les porteurs de projets de l'ouverture du dépôt des demandes d'aide en ligne du dispositif 73.05 « Services de base et Infrastructures dans les zones rurales ».
La demande d'aide dématérialisée est à déposer **sur la plateforme** EURO-PAC.

Ce dispositif, inscrit dans le cadre du Plan Stratégique National-FEADER 2023-2027, vise à accompagner les projets contribuant au développement et à l'attractivité des zones rurales de Martinique. Il permet notamment de soutenir les démarches en lien avec le développement des services de bases, des infrastructures locales ou encore dans le domaine culturel et touristique.

Les porteurs de projets ayant déjà effectué un dépôt provisoire au titre de la 73.05 sont invités à procéder à l'enregistrement définitif de leur demande en ligne.

Les conditions d'éligibilité, les modalités de dépôts ou encore la liste des pièces à fournir sont disponibles sur le site **www.europe-martinique.com- rubrique FEADER**.

Les porteurs de projets rencontrant des difficultés sur le dépôt de leur demande en ligne, peuvent contacter les services dédiés à l'adresse suivante : assistance-utilisateurdfe@collectivitedemartinique.mq

Pour toute information complémentaire, relative au dispositif et à l'accompagnement des porteurs de projets: appui.europe@collectivitedemartinique.mq.